

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers/  
Couverture de couleur
- Covers damaged/  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/  
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/  
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/  
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.
- Additional comments:/  
Commentaires supplémentaires:

- Coloured pages/  
Pages de couleur
- Pages damaged/  
Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated/  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached/  
Pages détachées
- Showthrough/  
Transparence
- Quality of print varies/  
Qualité inégale de l'impression
- Continuous pagination/  
Pagination continue
- Includes index(es)/  
Comprend un (des) index
- Title on header taken from:/  
Le titre de l'en-tête provient:
- Title page of issue/  
Page de titre de la livraison
- Caption of issue/  
Titre de départ de la livraison
- Masthead/  
Générique (périodiques) de la livraison

This item is filmed at the reduction ratio checked below/  
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

# SEMAINE RELIGIEUSE

## DE QUÉBEC

### SOMMAIRE

Apostolat de la prière, 161. — Septième et dixième commandement de Dieu, 161. — La " Passion " D'Oberammergau, 164. — Le Scapulaire du Sacré-Cœur à Pellevoisin, 168. — Congrès interconial de la Paix, 169. — Les ennuis des Américains, 170. — Nouvelle Province Russe, 170. — L'infanticide en Chine, 171. — Horloge moustre, 172. — L'église de l'Adoration Perpétuelle à Québec, 172. — Chronique Religieuse, 173. — Nominations ecclésiastiques, 176. — Nécrologie, 176. — Calendrier, 176. — Memento hebdomadaire, 176.

### Apostolat de la Prière

#### PRIÈRE QUOTIDIENNE DURANT LE MOIS DE NOVEMBRE

Divin Cœur de Jésus, je vous offre, par le Cœur immaculé de Marie, les prières, les œuvres et les souffrances de cette journée, en réparation de nos offenses et à toutes les intentions pour lesquelles vous vous immolez continuellement sur l'autel. Je vous les offre, en particulier, pour l'extension de l'Œuvre apostolique de la Propagation de la Foi.

*Résolution apostolique:* Recruter des adhérents à l'Œuvre de la Propagation de la Foi.

### Septième et Dixième Commandements de Dieu

(Suite)

3. *Celui qui a causé du dommage* ne peut faire une restitution proprement dite, puisqu'il ne s'est rien approprié. **Mais il est tenu de payer une indemnité égale au préjudice causé.**

Pour qu'un acte nuisible au prochain entraîne une pareille obligation, il faut cependant deux conditions. — La première, c'est que cet acte soit un péché grave. Une simple distraction, une légère négligence, à plus forte raison une action indifférente ne peuvent imposer à celui qui les commet une obligation grave et pénible. Ainsi, une flammèche sortie de ma cheminée va mettre le feu à la maison de mon voisin. Il n'y a nulle faute de ma part : je n'ai donc pas contracté en conscience l'obligation de réparer le désastre. — La seconde condition, c'est que cet acte soit réellement la cause du dommage. Je blesse, par exemple, légèrement un de mes amis dans un mouvement de colère. Le médecin vient le voir et l'empoisonne par imprudence. Encore que ma faute ait été *l'occasion* de sa mort, elle n'en a cependant pas été *la cause*. En conscience, je ne suis tenu à aucune réparation.

Même, quand les deux circonstances précitées font défaut, il peut y avoir obligation de réparer le dommage. Voici dans quelle circonstance. La loi civile ne peut se préoccuper de savoir si tel ou tel acte est un péché grave. Elle n'en voit que le côté extérieur ; elle constate qu'il a causé du dommage, et que son auteur aurait pu l'éviter. Souvent, alors, le juge ordonne une réparation. Après la sentence du juge, cette réparation devient obligatoire. Ainsi l'exige le respect dû aux lois et à l'ordre public.

4. Les *coopérateurs* peuvent : — ou bien avoir reçu une part des choses dérobées, — ou bien avoir seulement contribué à l'injustice, sans en devenir plus riches. — Dans le premier cas, ils ont les mêmes devoirs que les voleurs. Tels sont, par exemple, les héritiers qui ont accepté sciemment des biens mal acquis. — Dans le second cas, ils encourent les mêmes obligations que les auteurs de l'injuste dommage.

*A qui, comment et quand* doit-on faire la restitution ?

La restitution ou la réparation du dommage doit être faite à *la personne lésée* ; ou, si elle est morte, à ses héritiers légitimes. — Il peut arriver que ce créancier ne puisse être connu, du moins avec certitude, ou qu'on ne puisse lui faire parvenir ce qu'on lui doit. Que faire alors ? Garder le bien mal acquis ? L'équité ne le permet pas. Il faut opérer la restitution en prières ou en bonnes œuvres, faites à l'intention du créancier. C'est le seul moyen qu'on ait de le faire profiter de son bien.

Peu importe le *mode* dont s'accomplit la restitution. Il n'est pas nécessaire que le débiteur la fasse par lui-même, ni publi-

quement, ni au su du créancier. L'essentiel est qu'elle se fasse.

Ce qui est important, surtout, c'est qu'elle se fasse *sans délai*, tout au moins *le plus tôt possible*. Plus on tarde, plus on aggrave le tort fait au prochain ; plus aussi on accroît la difficulté de restituer ; enfin, plus on s'expose au danger de mourir sans avoir accompli ce rigoureux devoir.

Nous n'aurions rien à ajouter à propos des circonstances de la restitution, si l'injustice était toujours commise par des personnes isolées, agissant chacune pour soi, sans aucune complicité. Mais il arrive souvent que des hommes se liguent et unissent leurs efforts pour attaquer la propriété d'autrui.

Dans ce dernier cas, tous les complices sont *solidaires*. C'est-à-dire : chacun d'eux doit accomplir la restitution entière, si les autres refusent d'y contribuer pour leur part, ceux-ci devenant, bien entendu, les débiteurs de celui qui a tout restitué.

Quand l'obligation de réparer une injustice est ainsi commune à plusieurs, deux cas peuvent se présenter. — Ou bien, tous les complices y ont concouru au même titre et d'une manière égale. Alors, le devoir de la réparation les atteint tous également. — Ou bien, tous n'y ont pas eu la même part. Alors, malgré la solidarité, l'obligation de restituer ne pèse pas également sur tous ; elle ne s'impose aux moins coupables que si les auteurs principaux de l'injustice refusent de la réparer. Voici, d'une manière générale, l'ordre dans lequel les coopérateurs doivent restituer : avant tous les autres, le *détenteur* du bien volé ; après lui, celui qui *a commandé* le vol ou le dommage ; puis, celui qui *l'a exécuté* ; ensuite, les autres coopérateurs *positifs* ; enfin, les coopérateurs *négatifs*.

Les *raisons qui exemptent de la restitution* sont de deux sortes : les unes en suspendent pour un temps l'obligation ; les autres l'éteignent pour toujours.

L'obligation de restituer immédiatement est *suspendue* par le danger du créancier, ou par l'impuissance du débiteur.

Si la restitution immédiate devait causer un préjudice temporel ou spirituel au propriétaire, la charité ferait un devoir de la différer. Ce serait le cas, par exemple, si celui-ci devait abuser de l'objet restitué pour commettre un crime.

L'impuissance du débiteur peut être absolue ou morale : absolue, quand il ne possède plus rien ; morale, quand il ne peut restituer sans se jeter dans une grande misère. Dans l'un et l'autre cas, cette impuissance suspend l'obligation de restituer.

(à suivre)

### La " Passion " D'Oberammergau

De tous côtés s'organisent en ce moment des caravanes pour Oberammergau ; les journaux mondains et les revues, les plus dégagées de toute influence religieuse, parlent avec sympathie du drame de la Passion, que d'humbles villageois jouent là-bas, dans un coin reculé des Alpes bavaroises ; les Agences de voyages et les Compagnies de chemins de fer nous inondent, à cette occasion, de prospectus et d'annonces alléchantes.

Que signifie tout ce bruit, j'allais dire cette réclame ? Plusieurs prêtres du diocèse d'Arras ont eu l'occasion de faire ensemble une excursion dans cette région, désormais célèbre. Permettrait-on à l'un d'eux de traduire ici, pour les lecteurs de la *Semaine religieuse*, les impressions qu'il en rapporte ?

J'avoue que je me rendais à Oberammergau avec des dispositions plutôt hostiles. On en parlait trop à mon gré ; il semblait que ce fût une mode d'aller voir la " Passion " comme on va voir le Rigi ou la vallée de Chamonix ; et de voir tous ces Anglais et ces Américains qui encombraient hôtels et wagons, aux environs de Munich, et qui, *Badeker* en mains, sous la conduite d'agents expérimentés, visitaient en quatre heures la capitale de la Bavière, en attendant le jour de la représentation ; de couloyer, à chaque instant, des hommes de toute race et de toute nationalité, des habitants de Sydney, de Montevideo, de Québec, de San-Francisco ; — tout cela ne pouvait que fournir de nouveaux motifs à ma défiance. N'allions-nous pas assister à je ne sais quel spectacle mondain ? Ne courions-nous pas, une fois de plus, au-devant d'une déception ? Et en admettant que ces paysans ne fussent pas trop au-dessous des rôles écrasants dont leur naïveté ne craignait pas de se charger, cette foule cosmopolite n'allait-elle pas gâter, par son attitude gouailleuse, ou ses façons triviales, les divines scènes auxquelles nous étions conviés ?

Cependant à mesure que nous pénétrions dans le cœur de la Bavière, nos impressions se modifiaient. Nous étions décidément dans un pays très catholique. La foi, la dévotion même pénétrèrent là-bas les mœurs et dominant les âmes. Jamais une église déserte ; les hommes assistent en nombre aux offices, et un livre en main ; les crucifix se multiplient au bord des routes ; et jusque dans les hôtels, une petite lampe brûle devant un tableau ou une statue de la Vierge. "*Laudetur Jesus Christus !*" C'est le salut que

vous adressent, eu souriant, les petits enfants, tandis que leur main se tend familièrement vers la vôtre. Allons ! Nous sommes loin de chez nous ; et ce qui ne serait pas possible en France, le sera peut-être ici, dans cette atmosphère tout imprégnée de religion.

Mais, nous voici à Oberammergau. En flânant dans les rues, nous croisons des hommes aux cheveux longs et bouclés : sous leurs vêtements de travail, il est aisé de deviner les acteurs de demain : la plupart ne manquent ni de dignité, ni de distinction. Nous comprendrons mieux cela, quand nous saurons quelle place tient la " Passion " dans la vie des hommes, des jeunes gens et même des enfants de ce village enchanté ; et à quel degré cette race, affinée par deux siècles de culture théâtrale, et par une éducation toute spéciale, arrive à fondre ensemble, à identifier presque, le rôle et l'acteur.

La nouvelle salle construite pour les spectateurs, a plus de cent mètres de long sur quarante de large ; quatre mille auditeurs peuvent s'y asseoir à l'aise et y suivre tous les mouvements de la scène. Depuis la fin de mai, le théâtre est comble, deux ou trois fois chaque semaine ; M. le curé d'Oberammergau nous dit que cent mille étrangers ont déjà défilé cette année dans sa paroisse.

Le *hall* des spectateurs n'est pas relié au théâtre proprement dit, dont il est séparé par une avant-scène en plein air, en sorte que, de sa place, chacun a sous les yeux un coin des montagnes voisines et " ces longues croupes recouvertes d'un gazon pâle, et parsemées de maigres bouquets d'arbres, " rappellent, sans trop d'effort, un paysage d'Orient.

Il est sept heures et demie du matin. Par les quinze ou vingt portes, la multitude innombrable pénètre dans la salle avec un ordre parfait ; et après les trois coups de canon réglementaires, après les premières symphonies de l'orchestre, qui ont pour but de calmer, et comme d'accorder l'âme de la foule avec les tragiques événements qui vont se dérouler devant elle, voici qu'on entend, dans les profondeurs du théâtre, le tumulte causé par le bourdonnement et les mille pas de tout un peuple. C'est l'entrée du Sauveur à Jérusalem, au dimanche des Rameaux ; et quand il paraît, grave et doux, monté sur une petite ânesse, escorté de ses Apôtres, ayant peine à se frayer passage au milieu de ces fidèles Israélites, qui marchent à reculons pour ne pas le perdre

de vue, et qui balancent religieusement leurs palmes au-dessus de sa tête, c'est fini : nous sommes subjugués, tous les préjugés tombent, la curiosité même change de nature et "fait place à une patiente et pieuse avidité." Désormais, jusqu'à la fin du spectacle, aucun de ces quatre mille auditeurs ne dira un mot, ne donnera un signe de fatigue ou d'ennui ; on n'applaudira même pas ; seules, quelques larmes silencieuses témoigneront des profondes émotions suscitées par ce drame unique en son genre. C'est à la Passion que l'on assiste, c'est à Jérusalem que l'on est, c'est le Christ qu'on a là, sous les yeux ; et l'admiration, et la prière et la compassion montent vers Lui comme d'elles-mêmes. . .

C'est le premier, le principal mérite de la Passion d'Oberammergau. Rien n'égale le naturel, la vérité, la conviction sincère que chaque acteur apporte à l'interprétation de son rôle. Il y a plus que de l'art ici. Ces gens-là sont profondément chrétiens ; ils connaissent à fond l'Évangile ; ils semblent accomplir sur la scène une fonction quasi-liturgique. Ils sont "acteurs" aussi peu que possible, et c'est pourquoi ils séduisent tant des hommes habitués à tous les artifices de nos grands opéras ; — et c'est pourquoi ils sont incomparables ; et je ne m'étonne pas qu'un directeur de théâtre à Berlin ait déclaré ici même, son impuissance à faire jouer convenablement l'une, quelconque, des dix-huit scènes de la Passion.

Sans doute, dans cette perfection même, il y a des degrés ; et quelques détails, ça et là, appelleraient la critique, notamment dans les rôles de la Vierge et de Marie-Madeleine. Mais le Christ est admirable de dignité, de majesté simple, de patience et de résignation ; Caïphe est un superbe entraîneur de peuples ; Pilate a le calme, la maîtrise, qui conviennent à un gouverneur romain ; Judas est si éloquent dans son désespoir que nous nous surprénons un moment à le plaindre. Enfin, j'ignore comment s'y prennent ces paysans de Bavière, s'il faut voir là le comble de l'art, ou l'effet même de l'absence de l'art : ce qui est incontestable, c'est que l'ensemble de leur drame est vivant, d'une vie intense, et produit l'illusion de la réalité.

Je dis : et non pas réalisme : car ils ont le bon goût de s'arrêter juste au moment où le spectacle, par sa brutalité, ne s'adresserait plus qu'aux sens et aux nerfs. C'est ainsi qu'on voit les préparatifs de la sinistre pendaison de Judas, mais sans y

assister; qu'on est témoin des derniers coups seulement de la flagellation; qu'on devine les détails du crucifiement; qu'on aperçoit d'une façon sommaire le bouleversement qui suit la mort de Jésus.

Il y a un acteur plus parfait, peut-être, et plus imposant que tous ceux que je viens de citer: c'est la foule, le peuple. Trois fois, il inonde le théâtre, l'avant-scène et les portiques; à l'entrée triomphale de Jésus dans la ville sainte; lorsqu'il s'agit d'arracher à Pilate la condamnation du Sauveur, et au pied du Calvaire. Quelles rumeurs, quel entraînement, quelle force irrésistible! Rien de désordonné cependant: chacun prend l'attitude et fait le geste qui lui conviennent, ce qui enlève tout péril d'uniformité. Seules les paroles sont répétées par tous avec un ensemble qui fait penser à la "voix des grandes eaux," un jour de tempête.

Je n'ai encore rien dit des "tableaux vivants." Chacune des dix-huit scènes, entre lesquelles on a partagé le récit de la Passion, est précédée d'un tableau emprunté à l'Ancien Testament, et qui est la figure ou le symbole de ce qui va suivre.

Par exemple, la chute de la manne représente par avance l'institution de la Sainte Eucharistie; le sacrifice d'Isaac, l'immolation du Calvaire; la douleur de l'Époux des Cantiques, les innarrables angoisses de Marie. C'est l'occasion de mettre sous les yeux des spectateurs des scènes où l'on ne sait ce qu'il faut admirer le plus, du groupement artistique des personnages, de la richesse des costumes, ou de l'immobilité absolue des figurants. Ces tableaux vivants ont l'avantage de donner un instant de repos aux acteurs, de charmer et d'instruire les spectateurs, et de fournir un thème tout trouvé aux chants du chœur.

Car il y a un chœur, aussi bien que dans les tragédies antiques, et il est chargé aujourd'hui du même rôle qu'autrefois: il est l'interprète harmonieux des sentiments de tous. Dès qu'une scène est finie, on voit descendre lentement sur l'avant-scène, par les degrés des portiques, trente-quatre "anges gardiens," aux longs cheveux tombants, au diadème d'or, au manteau traînant. Ils se rangent sur une seule ligne, s'écartent parfois pour nous laisser voir le tableau que leurs chants nous expliquent, et aux accords d'une musique lente et douce, ils chantent les strophes et les anti-strophes alternées; un orchestre invisible soutient leur voix, dont quelques-unes sont d'une fraîcheur et d'une limpidité ravissantes. Puis, séparés en deux groupes, ils s'en vont grave-

ment, et l'action recommence, faisant passer sous nos yeux des faits qui nous étaient familiers depuis longtemps, mais qui ne nous étaient jamais apparus avec ce relief et cet éclat.

Bref, quand on quitte la salle, c'est avec une sorte de recueillement, comme si l'on venait d'assister à une cérémonie sainte. Les acteurs, eux aussi, se hâtent de regagner leur maison. On voudrait les arrêter au passage, pénétrer un peu dans leur intimité ; car, depuis le matin, ils nous ont livré quelque chose de leur âme, et sont devenus pour nous des amis. Mais, ils semblent se préoccuper fort peu de la curiosité publique : c'est une " fonction " qu'ils ont remplie, une fonction quasi-sacrée. Ne les troublons pas de nos questions indiscrettes.

Il y aurait bien d'autres choses à dire sur le " Jeu de la Passion. " M. le Curé d'Oberammergau a publié, cette année, sur sa paroisse et ses paroissiens, un petit livre plein de renseignements curieux. Mais je n'ai pas la prétention d'épuiser le sujet. J'ai voulu simplement noter, en quelques lignes, des impressions trop rapides pour n'avoir pas été incomplètes, et de beaucoup de manières ; trop profondes, malgré cela, pour n'être pas inoubliables.

En somme, — et je sais toute la valeur du mot que je vais écrire, — je n'ai rien vu nulle part qui fût plus complètement beau.

CH. G.

### Le scapulaire du Sacré-Cœur révélé à Pellevoisin

Les manifestations de la sainte Vierge, à Pellevoisin, ne sont pas encore assez connues, et le scapulaire du Sacré-Cœur ne se répand pas assez vite.

Ces apparitions de Pellevoisin ont cependant été contrôlées par une enquête rigoureuse, prescrite par Monseigneur l'archevêque de Bourges, et le Pape Léon XIII a daigné ériger en archiconfrérie l'association de Pellevoisin, en 1869.

Nous allons donner ici quelques considérations sur cette œuvre, d'après une notice publiée à Montmartre, et approuvée par plusieurs évêques.

C'était en 1876, au lendemain de la consécration solennelle de l'Eglise au Sacré-Cœur, que Marie apparaissait à Pellevoisin.

Elle venait comme à Lourdes, semble-t-il, donner la sanction du ciel à l'acte pontifical et, en même temps, munir les âmes d'uné-

arme nouvelle, d'un bouclier protecteur pour l'heure des combats.

Et, afin de rendre plus sensible, plus frappante, cette nouvelle manifestation de son amour, la Vierge choisissait une humble domestique, sur son lit de mort, pour être l'objet de ses faveurs, et la dépositaire de ses souveraines volontés.

Cette révélation d'en haut a un triple caractère, et se partage en trois séries bien distinctes. Dans les cinq premières apparitions, Marie nous découvre son amour maternel dans une clarté ineffable, en venant assister, consoler et guérir une pauvre mourante, et pour asseoir notre foi, elle accomplit un miracle de premier ordre, preuve évidente de sa toute-puissante intervention.

Dans les trois apparitions de juillet, la très sainte Vierge Marie fait doucement entrevoir à Estelle qu'elle aura une mission à remplir ; sans rien préciser, elle l'encourage au calme, lui prédit des contradictions, et lui déclare aussi qu'elle est venue *particulièrement pour la conversion des pécheurs*. Enfin, dans les sept dernières apparitions, qui se suivront du samedi, 6 septembre, jusqu'au 8 décembre 1876, la mère de Dieu révèle le scapulaire qu'Estelle devra faire connaître et propager, après en avoir soumis le modèle au prélat du diocèse.

La révélation de ce scapulaire, qui est le complément des manifestations de Paray-le-Monial, n'a eu incontestablement d'autre but que de nous faire grandir dans la dévotion au Sacré-Cœur de Jésus, et de nous rendre cette dévotion *sensible, pratique et personnelle*.

---

### Congrès international de la Paix

---

Le Congrès international de la Paix, qui vient de se tenir à Paris, a voté à l'unanimité, et sur la proposition même des délégués anglais, un blâme au gouvernement britannique, déclarant que celui-ci a méconnu les principes du droit et de la justice en refusant l'arbitrage, et que la responsabilité de la guerre lui incombe tout entière.

Le Congrès ne regrette pas moins l'inertie des autres gouvernements européens qui, après le fameux Congrès de la Haye, n'ont rien tenté pour en faire observer les résolutions.

Enfin, il exprime l'espoir que toute indépendance ne sera pas enlevée aux deux républiques sœurs.

### Consultations

Le même prêtre doit-il bénir et inscrire ceux auxquels il impose le scapulaire, celui du Mont-Carmel, par exemple ?

Il n'est pas nécessaire, dit Beringer, que l'inscription matérielle soit faite par le directeur de la confrérie.

Deux acolythes sont-ils requis pour le salut du Très Saint Sacrement, et doivent-ils porter les chandeliers ?

Les auteurs de liturgie sont unanimes à exiger l'assistance d'au moins deux ministres inférieurs, outre le thuriféraire.

Doivent-ils porter les chandeliers ?

Cela n'est pas requis.

A Rome, les acolythes portent généralement des flambeaux ; ailleurs ils portent les chandeliers ; ailleurs encore, les acolythes accompagnent le prêtre sans lumières. Le mieux est de se conformer à l'usage existant dans l'Eglise où l'on se trouve.

Lorsqu'on distribue la sainte communion, doit-on dire toute la formule pour chaque communiant, et faire un signe de croix avec la sainte Hostie en prononçant la formule ? Evidemment. Cela est positivement prescrit par le Rituel romain.

Quelle formule doit-on employer pour attacher aux crucifix les indulgences du chemin de la Croix ? Aucune formule n'est prescrite, parce qu'un simple signe croix suffit, pourvu que le prêtre ait la faculté de bénir ces crucifix, et qu'il ait l'intention d'y attacher les indulgences du chemin de la Croix (1).

### Les ennuis des Américains

Le plébiscite de Cuba et de Porto-Rico a tourné contre eux, et les Philippins continuent à les battre. On ne va pas à la guerre sans qu'il en coûte.

### Nouvelle Province Russe

Les journaux annoncent que la Russie vient de s'annexer la Mandchourie, pour se dédommager, sans doute, de ses frais de guerre, en Chine.

(1) *N. R. théologique*, t. III, no 5.

### L'infanticide en Chine

Voici ce qu'écrivait sur cette question de l'infanticide, dans un de ses rapports, le Dr Matignon, médecin attaché à la légation de la République française en Chine :

“ L'infanticide est ordinairement décidé en une sorte de conseil de famille, auquel prennent part le père, la mère, la belle-mère, les parents, et parfois les voisins.

Tantôt, le nouveau-né est simplement jeté dans la caisse à détrit, où la poussière et les ordures l'ont rapidement étouffé.

Tantôt, il est placé sur le kahn (lit), et recouvert d'un coussin : un parent s'assied dessus comme par hasard.

Plus souvent, la noyade est employée : la victime est placée la tête en bas, dans un sceau qu'on remplit d'eau, ou bien on la plonge, la tête la première, dans la chaise percée, et on la laisse barboter dans les matières fécales.

Rarement on a recours à l'écrasement de la tête, à la strangulation, à l'incinération ou au dépècement.

Il est un procédé, dit le “ coup du pont,” qui ne manque pas d'une certaine originalité. Au-dessus d'une jarre ou d'un baquet plein d'eau, on place une fine lame de bois devant céder sous le poids le plus léger. Le nouveau-né est placé dessus, et tiré par les bras pour lui faire traverser ce pont en glissant sur le dos, ou sur le ventre. Pendant ce temps, l'assistance chante la complainte du “ Pont cassé.” Il casse, en effet, l'enfant tombe à l'eau, d'où on ne le retire que bien mort.

Il arrive parfois que les enfants sont simplement abandonnés par les parents, dans la rue, où ils meurent très vite pendant l'hiver. Les religieuses trouvent de temps à autre, devant la porte de leurs dispensaires, des enfants laissés là pendant la nuit, et déjà gelés. Dans les campagnes, les enfants sont déposés aux flancs des talus de la route, ou quelquefois mis dans une caisse, laquelle est placée entre deux grosses branches d'arbre.

En vain, les vice-rois des provinces lancent-ils des proclamations contre l'infanticide. Leurs ordonnances n'ont point d'effet. Il en est de même des exhortations des philosophes chinois. Des sociétés charitables essaient d'effrayer les auteurs de l'infanticide en faisant circuler des petites brochures illustrées, dans lesquelles sont racontées des histoires d'une naïveté enfantine, traitant des châtimens célestes réservés à ceux qui pratiquent

l'infanticide, et des récompenses divines accordées à ceux qui essaieront de conjurer ce crime. Jusqu'ici, les résultats les plus positifs ont été obtenus par "*l'Œuvre de la Sainte-Enfance*."

Il est donc bien avéré aujourd'hui que les missionnaires ont dit la vérité; leur œuvre d'évangélisation n'eût-elle d'autre but que de combattre les horreurs de l'infanticide, devrait bénéficier non point seulement de la protection efficace de tous les catholiques, mais encore de l'admiration de tous ceux, sans distinction de religion, qui se réclament de la civilisation.

---

### Horloge monstre

---

Cette horloge est placée dans une tour qui s'élève au-dessus et à gauche du nouveau bâtiment monumental de la gare de Lyon et qui fait précisément face à la colonne de la Bastille.

Le cadran a des dimensions uniques au monde: un peu plus de quinze pieds de diamètre; les chiffres qui marquent les heures sont espacés de treize pieds, et les minutes sont marquées par de gros traits distants de vingt centimètres.

Ce cadran permet de lire l'heure qu'il est, à un kilomètre de distance.

---

### L'église de l'Adoration Perpétuelle à Québec

---

Dimanche dernier cette église a été définitivement ouverte au public. Quoique manquant encore de bien des choses que le temps et la charité sauront lui procurer, elle est suffisamment terminée pour qu'on puisse y faire très convenablement les offices. Il y a eu, pour la cérémonie d'inauguration, grand'messe solennelle et, le soir, Salut du Saint Sacrement avec sermon de circonstance par le Rév. P. Ange, appelé à présider à la nouvelle fondation des Pères Franciscains à Québec. Prenant pour texte ces paroles de la Sainte Ecriture: *Domus mea domus orationis*, le Révérend Père a su faire ressortir admirablement le caractère particulier du nouveau temple, qui sera par excellence le Sanctuaire de la prière, de l'adoration et de l'expiation.

Dorénavant les Révérendes Sœurs Franciscaines feront l'Adoration du T. S. Sacrement tant diurne que nocturne sans autre interruption que l'espace strictement nécessaire pour tenir l'église en bon ordre.

Le diocèse tout entier doit à Mgr l'Archevêque les plus chaleureux remerciements pour avoir mené à si bonne fin une œuvre destinée à promouvoir la dévotion au Saint Sacrement dans ses diverses manifestations et dont les fruits spirituels seront incalculables.

### Bibliographie

Sainte-Anne-de-la-Pocatière, 1672-1900, par M.-E. Dionne. Brochure in-18, pp. 93, Lévis, P.-G. Rug. éditeur, 1900.

Les trop rares monographies paroissiales que nous possédons comptent une sœur de plus, et qui ne le cède en rien à ses aînées. Puisse cette intéressante famille devenir de plus en plus nombreuse ! Il est bon nombre de paroisses canadiennes, fondées depuis deux cents ans et plus, dont l'histoire n'est pas encore écrite. Plus on les laisse vieillir sans les photographier, plus il sera difficile de retracer leurs traits primitifs, et de rappeler les souvenirs de leur enfance et de leur jeunesse.

Ces détails, conservés le plus souvent par la seule tradition, finissent par tomber dans l'oubli. Comment alors, les archives faisant défaut, reconstituer un passé qui n'est pourtant pas sans intérêt ! Conséquence, l'histoire écrite de ces paroisses remontera bien à leur origine, mais n'en pourra dire que fort peu de chose.

Si on craint que l'impression de ces travaux ne fasse pas ses frais, on peut, du moins, les laisser en manuscrit dans les archives paroissiales.

La paroisse de Sainte-Anne-de-la-Pocatière, malgré son âge avancé et son importance, attendait encore sa monographie. M. Dionne a jugé qu'elle avait attendu assez longtemps, et il vient de livrer au public, non pas une histoire complète de cette paroisse, mais une monographie qui nous renseigne passablement sur son passé. Il parle de cette paroisse comme s'il était l'un de ses enfants, c'est probablement parce qu'il y a vécu quelques années, et surtout, parce qu'elle lui rappelle le collège dont il conserve un si bon souvenir.

Cette monographie est fort intéressante ; nous félicitons donc l'auteur de savoir si bien utiliser ses loisirs, et nous sommes sûr que son travail sera bien accueilli.

D. G.

### Chronique religieuse

Dimanche dernier, dans l'après-midi, Monseigneur l'Archevê-

que est allé bénir l'église de Pintendre, et donner la confirmation aux enfants de cette localité.

Monsieur l'abbé Carrier, Supérieur du Collège de Lévis, a fait le sermon de circonstance, et a félicité chaleureusement les paroissiens des merveilles qu'ils ont opérées dans l'espace d'une couple d'années. L'église et la sacristie sont vraiment belles et terminées à l'intérieur comme à l'extérieur. Le presbytère sera fini dans quelques semaines. Les braves gens de Pintendre sont dans la jubilation; ils demandaient une église depuis une quarantaine d'années; ils se réjouissent de voir enfin leurs vœux réalisés, et ne cessent d'en témoigner leur profonde reconnaissance à leur vénéré Archevêque.

Il y avait un bon nombre de prêtres présents à la cérémonie, et une foule de personnes venues des paroisses voisines pour s'associer à l'allégresse de leurs parents et amis.

Nos sincères félicitations à Monsieur le curé Lagueux, qui a réussi, en si peu de temps, à construire de si beaux édifices religieux, et à former un chœur que beaucoup d'anciennes paroisses seraient fort heureuses d'avoir.

Dimanche soir, a eu lieu, à la grande salle du Patronage, une réunion des membres de toutes les Conférences de la société de Saint-Vincent de Paul, de Québec. Cette assemblée a été présidée par Monseigneur l'Archevêque.

Après les prières d'usage, M. l'abbé Rouleau, chapelain temporaire de la Société, se faisant l'interprète des sentiments de l'auditoire, remercia Monseigneur d'avoir bien voulu faire trêve à ses travaux multiples, pour venir encourager nos braves citoyens à continuer leurs belles traditions de charité chrétienne et, profita de la circonstance pour lui offrir les félicitations et les vœux de bonheur de tous les membres de la Saint-Vincent de Paul, à l'occasion du douzième anniversaire de sa consécration épiscopale.

Monsieur J. C. Magnan, président particulier des Conférences, fit un appel chaleureux à ses confrères pour prendre les moyens de remettre quelques fonds en caisse à l'approche de l'hiver. Il rappela que l'année dernière, leur société a secouru 542 familles, et a dépensé plus de 7000 piastres pour les pauvres de la ville. Les besoins ne seront pas moins grands cet hiver.

Il lut ensuite cet épisode si touchant de la vie de saint Martin de Tours qui, *d'un bon coup d'épée*, partagea son manteau en

deux et en donna la moitié à un pauvre qu'il rencontra tout grelottant aux portes de la ville. Cette lecture a vivement intéressé et édifié l'auditoire.

Monseigneur l'Archevêque remercia ses auditeurs de leurs félicitations et de leurs vœux de bonheur, et leur exprima la joie qu'il ressentait en les voyant si nombreux et si persévérants dans leurs charitables dispositions à l'égard des pauvres. Il proposa à leur imitation la veuve de l'Évangile qui jette ses deux deniers dans le trésor du temple, et qui est louée par Notre-Seigneur pour cette faible aumône, parce qu'il connaît sa pauvreté, voit son bon cœur, et apprécie sa générosité tout imprégnée d'humilité et d'amour. Il les exhorta fortement à ne pas laisser ralentir leur beau zèle, et à se mettre tous à l'œuvre pour soulager les corps et les âmes : en faisant l'aumône, ils imiteront Dieu qui met sa gloire à donner, et ils feront, en même temps qu'une œuvre de sanctification personnelle, une œuvre d'apostolat au milieu des déshérités de la fortune.

Monseigneur a ensuite donné la bénédiction du Saint Sacrement, dans la chapelle du Patronage. Belle et édifiante soirée qui laisse dans les âmes une joie douce et sereine, un bonheur vrai que les réunions mondaines et les théâtres malsains ne sauront jamais donner !

A l'occasion de la translation des reliques du grand Docteur de l'Église, saint Augustin, de la Cathédrale à la Basilique de Saint-Pierre, au Ciel d'or de Pavie, dimanche, 14 octobre, Notre Saint Père le Pape Léon XIII, dont l'intelligence est toujours extrêmement vive et jeune, malgré ses 90 ans, a célébré la grandeur et les joies de cette imposante solennité dans les vers latins suivants :

*De Sancto Augustino Doctore  
ob reliquias ejus  
e templo maximo  
in aedem Petri Ap. Papiensem  
a caelo aureo  
restitutas*

*Doctrinae laus et virtutum fama tuarum  
Late, Magne Pater, nec peritura sonat.  
At sanctum nomen major reverentia, major  
Prosequitur populi Te Papiensis amor.*

*Namque pius clemens, letis et rebus in arctis  
 Nos placido recreas lumine largus ope.  
 Excelsa ast hodie superum de sede videris  
 Sumere cum populo gaudia sancta tuo.  
 Visus enim cælo splendescere latiores aureo,  
 Reddere et exuvias, ossaque sacra Petro.  
 Auspicium felix! Italæ sic reddita genti  
 Alma reflorescat pax et avita fides.*

LEO PP. XIII

### Nominations ecclésiastiques

Par décision de Sa Grandeur, Monseigneur l'Archevêque de Québec, ont été nommés :

M. l'abbé Omer Poirier, vicaire à Lévis,

M. l'abbé Filteau, régent, *pro tempore*, à l'École Normale Laval.

### Nécrologie

Le Rév. Théophile Maréchal, curé de Saint-Jacques de l'Achigan, décédé le 27 du courant, était membre de la société d'une messe, section provinciale.

Archevêché de Québec, 30 octobre, 1900.

J. CL. ARSENAULT, *Ptre, Secrétaire.*

### Calendrier

4	DIM	b	<b>XXII</b> ap. Pent. et 1 Nov. Patronage de la Ste Vge. (du dim. préc.) <i>Kyr.</i> de la Ste Vge. II Vêp., mém de l'oct. (II Vêp.), de S. Charles (II Vêp.) et du dim. De l'octave. Octave de la Toussaint. Dédicace de la Basilique du Sauveur, <i>dbl. maj.</i> S. André Avellin, confesseur.
5	Lundi	†b	
6	Mardi	†b	
7	Mercur.	†b	
8	Jendredi	b	
9	Vend.	b	
10	Samd.	b	

### Memento hebdomadaire

QUÉBEC. — Les Quarante-Heures auront lieu à Saint-Charles, le 4; à Saint-Martin, le 6; à Saint-Raphaël, le 8; à Sainte-Louise le 9; à Saint-Ephrem, le 11.

Directeur, M. l'abbé D. GOSSELIN : Charlesbourg, Québec.